

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse:

Le départ des experts navals que la Cour, dans l'affaire du détroit de Corfou, a chargés de se rendre en Adriatique, est fixé au dimanche 23 janvier.

La Cour désirant obtenir d'urgence le rapport de ses experts, un avion a été affrété à la K.L.M. La mission, quittant l'aérodrome de Schiphol le matin du 23, pourra ainsi commencer son enquête dès lundi 24 à Sibenik (Yougoslavie). Elle se rendra ensuite à Tirana et à Saranda (Albanie), où elle pourra poursuivre son enquête dans les eaux du détroit de Corfou et sur le territoire adjacent. Il y a lieu de penser que la mission pourra être de retour aux Pays-Bas huit jours après son départ.

Les experts navals de la Cour qui participent au voyage sont: le Commodore S. A. Forshell, de la Marine royale suédoise; et le Capitaine de Corvette S. J.W. Elfferich, de la Marine royale néerlandaise. Le Commodore J. Bull, de la Marine royale norvégienne, qui a également été désigné comme expert naval de la Cour, restera à La Haye.

M. Garnier-Coignet, Greffier adjoint de la Cour, assistera aux travaux des experts en qualité de représentant de la Cour. Il est chargé, au nom de la Cour, des relations avec les autorités des Etats sur le territoire desquels les experts passeront ou se rendront.

Les deux Parties - Royaume-Uni et Albanie - ont chacune désigné un officier de marine pour accompagner la mission:
pour le Royaume-Uni: le Commandant E.R.D. Sworder,
pour l'Albanie: le Capitaine Branimir Ivanov Ormanov.

La Haye, le 21 janvier 1949.